



République Française
Département : GARD
Arrondissement : Alès
SOUSTELLE - Commune

Séance du mardi 02 avril 2024

Délibération N° DE_2024_014

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	8	9
Date de la convocation : 19/03/2024		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le deux avril deux mille vingt-quatre, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de RIBOT Georges.

Présents : RIBOT Georges, OZIL Jean-Pierre, COEURDACIER DE GESNES Ophelie, KUBANI Sebastien, NOGARET Jerome, PRIVAT Christian, PRIVAT Eric, SOLEIROL Claude

Représentés : BRUNEL Laurent représenté par OZIL Jean-Pierre

Excusés :

Absents : LINGERAT Celine, VOILLIOT Loic

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, COEURDACIER DE GESNES Ophelie est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le budget primitif - MAIRIE DE SOUSTELLE 2024

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune MAIRIE DE SOUSTELLE,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune MAIRIE DE SOUSTELLE pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 152 973,65 €

En dépenses à la somme de : 1 152 973,65 €

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

Date de transmission de l'acte: 09/04/2024

Date de reception de l'AR: 09/04/2024

030-213003239-DE_2024_014-DE

A G E D I

DE_2024_014

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	135 142,60 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	32 000,00 €
014	Atténuations de produits	4 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	411 282,73 €
65	Autres charges de gestion courante	69 604,00 €
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		654 029,33 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	536 159,33 €
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	500,00 €
73	Impôts et taxes	56 400,00 €
74	Dotations et participations	43 660,00 €
75	Autres produits de gestion courante	17 310,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		654 029,33 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisation Incorporelle	16 000,00 €
21	Immobilisation Corporelle	482 944,32 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		498 944,32 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 200,00 €
13	Subventions d'investissement	47 160,25 €
001	Solde d'exécution section investissement	37 301,34 €
021	Virement de la section de fonctionnement	411 282,73 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		498 944,32 €

ADOpte A LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Georges RIBOT